

## Val-d'Oise : une adolescente de 14 ans retrouvée morte noyée, deux lycéens interpellés

Les faits ont eu lieu lundi 8 mars au soir à Argenteuil. La police judiciaire est saisie par le parquet de Pontoise pour des faits d'assassinat.

Par **Le Figaro**

Publié il y a 5 heures,

Mis à jour il y a 2 heures



Les deux jeunes suspects ont été interpellés et placés en garde à vue par la police (image d'illustration). THOMAS COEX / AFP

Une adolescente de 14 ans a été retrouvée morte noyée, lundi 8 mars au soir, après avoir été battue et jetée dans la Seine à Argenteuil (Val-d'Oise). Deux lycéens de 15 ans ont été interpellés dans la nuit de lundi à mardi et placés en garde à vue, indique le parquet de Pontoise dans un communiqué.

Lundi soir, aux alentours de 19h30, une mère de famille est venue signaler au commissariat d'Argenteuil que son fils âgé de 15 ans, est rentré à leur domicile accompagné de sa petite amie, âgée également de 15 ans, entre 16 et 17h et lui a annoncé qu'ils venaient de frapper une jeune fille et que celle-ci est tombée dans la Seine, détaille le parquet de Pontoise.

Il a indiqué à sa mère le lieu des faits : quai de Saint Denis, à Argenteuil. La mère du mineur s'est immédiatement rendue sur place et a retrouvé un gant avec une mèche de cheveux. Mais à son retour au domicile, les deux adolescents avaient quitté les lieux. La mère a alors prévenu le commissariat, précise le parquet.

## **Des traces de coups à la tête et au visage**

Aux alentours de 21h, les policiers du commissariat d'Argenteuil ont retrouvé un corps à l'endroit précité, immergé dans 1 mètre d'eau. Il s'agissait de la jeune fille désignée, dont les parents avaient signalé la disparition le soir même au commissariat en craignant une fugue. *«L'examen de corps par un médecin légiste sur place a permis de constater la présence de traces de coups à la tête et au visage. L'autopsie doit permettre de déterminer précisément les causes du décès»*, écrit le parquet de Pontoise.

Vers 2h du matin, les enquêteurs ont interpellé les deux mineurs qui s'étaient enfuis chez un ami et ont été placés en garde à vue. Les trois adolescents n'ont pas d'antécédents pénaux connus.

Les investigations sont en cours pour déterminer les motifs et les circonstances des faits et la Direction territoriale de la PJ de CERGY est saisie par le parquet de Pontoise pour des faits d'assassinat, détaille le parquet de Pontoise.

Les 3 adolescents sont scolarisés dans l'établissement Cognacq-Jay, à Argenteuil. Selon une source proche citée par AFP, la mère de la victime a indiqué que sa fille faisait l'objet de harcèlement.

---

**À VOIR AUSSI** - Comment les réseaux sociaux attisent la haine entre bandes rivales